

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION BATIMENT-CONSTRUCTION
Ambassadeurs des matériaux biosourcés

**Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » :
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)**

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « Bâtiment-Construction » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

QUAND ?

du 07 au 09 octobre 2020

date limite d'inscription
16 septembre 2020 (auprès du CVRH)

OÙ ?

DREAL Auvergne – Rhône – Alpes
site de Lyon
Salle Jean-Baptiste GODIN – 4P19 – N4
Organisée par le CVRH de Clermont

Cette formation est également prévue dans tous les CVRH sauf Tours en 2020

Vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/QC2
Cheffe de projet : Laure TRANNOY
laure.trannoy@developpement-durable.gouv.fr

DGALN – Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation
Marie-France GARCINI – Cheffe de projet formation

Votre contact au CVRH et à la DREAL

Fil rouge : Anissa BEN YAHMED
☎ : 04-26-28-64-93
anissa.ben-yahmed@developpement-durable.gouv.fr

Cheffe de projet : Magali SAUVANT :
☎ : 04-73-14-72-17
magali.sauvant@developpement-durable.gouv.fr

Adresse courriel unité :
meddit.cvrh-clermont.cmvrh.forcq.d.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

Les objectifs de la formation

Les objectifs de la formation sont :

- d'apporter aux participants un ensemble de connaissances sur les matériaux biosourcés et géosourcés dans la construction (caractéristiques techniques, conditions de mise en œuvre, contexte normatif...), des contacts et des outils pratiques qui leur permettront d'être en mesure d'accompagner, sensibiliser, rassurer et encourager les maîtres d'ouvrage à s'engager dans un projet de bâtiment biosourcé tant en ce qui concerne les constructions neuves que les projets de réhabilitation,
- d'intégrer un réseau d'ambassadeurs qui permettra aux anciens stagiaires de se perfectionner sur cette thématique et se tenir informés des actualités sur le sujet et d'échanger sur les bonnes pratiques en région.

Le public concerné – les pré-requis

Cette formation s'adresse aux agents des services des MTES / MCTRCT ainsi qu'à ceux d'autres structures publiques ou parapubliques telles que collectivités, parcs nationaux / régionaux, organismes remplissant des missions de service public, agences territoriales..., en contact avec des maîtres d'ouvrage et / ou exerçant une mission de conseil et d'appui à des projets de construction, rénovation.

Il est conseillé d'avoir des connaissances générales en bâtiment.

CONTEXTE

Au-delà de l'utilisation du bois dans la construction, les matériaux biosourcés, issus de la biomasse d'origine végétale ou animale, représentent une large gamme d'usages pour le bâtiment : isolants, granulats pour béton et mortier, panneaux de particules ou de fibres végétales, matériaux composites à base de fibres végétales et chimie du bâtiment. Les biosourcés présentent l'avantage d'être renouvelables et sont capables de stocker le carbone atmosphérique par photosynthèse. Généralement en situation de filières de proximité, le déploiement des solutions constructives à base de biosourcés permet de dynamiser l'économie territoriale.

Le développement des matériaux biosourcés est un axe pour atteindre la transition écologique. L'article 14 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte dit que « L'utilisation des matériaux biosourcés concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles. Elle est encouragée par les pouvoirs publics lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments ».

La performance environnementale et le stockage carbone des matériaux de construction biosourcés est à nouveau reconnu dans l'article 181 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique : « Les performances énergétiques, environnementales et sanitaires des bâtiments et parties de bâtiments neufs[...] répondent à des objectifs d'économies d'énergie, de limitation de l'empreinte carbone par le stockage du carbone de l'atmosphère durant la vie du bâtiment, de recours à des matériaux issus de ressources renouvelables ».

Au niveau régional, les DREAL sont engagées dans une démarche concrète de structuration et de développement économique de filière aux côtés des professionnels et des collectivités. C'est pourquoi elles sont fortement impliquées dans la tenue des formateurs ambassadeurs biosourcés et travaillent de concert avec les CVRH pour le montage de ces formations.

PROGRAMME PROVISOIRE DE LA FORMATION

10/07/2020

MATIN : Contexte et éléments généraux

09h00-09h30	Accueil des participants (30 min) <ul style="list-style-type: none"> • Rappel des objectifs de la formation • Point organisation : horaires, repas 	CVRH <i>Magali SAUVANT</i> DREAL <i>Anissa BEN YAHMED</i>
09h30-10h15	L'action du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en faveur des biosourcés (45 min) <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi l'État soutient le développement des matériaux biosourcés ? • Le plan d'actions nationales • Le label « bâtiment biosourcé » • Le réseau des ambassadeurs des matériaux biosourcés 	DREAL <i>Anissa BEN YAHMED</i>
10h15-10h30	Pause	
10h30-12h15	Les matériaux biosourcés et géosourcés : quelles filières, quels usages, quelles performances techniques ? (1h45) ? <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les filières en France ? • Quels avantages présentent les matériaux biosourcés ? • Les principaux matériaux biosourcés et leurs principaux usages • Performance hygrothermique, acoustique et sanitaire • Performance environnementale : analyse de cycle de vie et FDES 	CEREMA <i>Pilar LESAGE</i>
12h15-12h30	Temps d'échanges (15 min)	
12h30-14h30	Pause déjeuner (2h)	
APRÈS-MIDI : Rénovation du bâti ancien et commande publique		
14h30-15h45	La rénovation du bâti ancien (1h15) <ul style="list-style-type: none"> • Définition du bâti ancien et de ses spécificités techniques • Quels matériaux du patrimoine en région Auvergne-Rhône-Alpes • Quelle méthodologie et quelles précautions pour réhabiliter de l'ancien • Matériaux biosourcés et bâti ancien : quelle compatibilité ? • Exemples d'opérations de rénovation et de réhabilitation 	OIKOS <i>François LEROUX</i>
15h45-16h00	Pause	
16h00-17h15	La rénovation du bâti ancien - suite (1h15) <ul style="list-style-type: none"> • Définition du bâti ancien et de ses spécificités techniques • Quels matériaux du patrimoine en région Auvergne-Rhône-Alpes • Quelle méthodologie et quelles précautions pour réhabiliter de l'ancien • Matériaux biosourcés et bâti ancien : quelle compatibilité ? • Exemples d'opérations de rénovation et de réhabilitation 	OIKOS <i>François LEROUX</i>
17h15-17h30	Temps d'échanges (15 min)	

10/08/2020

MATIN : Les filières régionales

09h00-10h30	La filière Paille (1h30) <ul style="list-style-type: none">• Présentation du réseau construction paille• La filière paille au niveau national et local• Les règles professionnelles• Les solutions de construction et d'isolation (techniques)• Exemples architecturaux• Points de vigilance• Temps d'échanges	RFCP <i>Coralie GARCIA</i>
10h30-10h45	Pause	
10h45-12h30	La filière Bois (1h45) <ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'interprofession bois• La filière « Forêt-bois » au niveau national et local• Les systèmes constructifs en neuf et les solutions en rénovation• Choix des matériaux et de leur mise en œuvre• Exemples d'opérations• Points de vigilance• Temps d'échanges	FIBOIS AURA <i>Benjamin MERMET</i>
12h30-14h00	Pause déjeuner (1h30)	
APRÈS-MIDI : Assurabilité et les outils à disposition		
14h00-15h30	L'assurabilité des matériaux et l'assurance bâtiment (1h30) <ul style="list-style-type: none">• Les bases de l'assurance construction : la loi SPINETTA, le fonctionnement de la garantie décennale et de l'assurance dommage-ouvrage• Les exigences réglementaires et normatives dans la construction : assurabilité des techniques courantes ou non courantes• Les enjeux de l'évaluation et les différentes procédures (Atec, ATEX, Pass'Innovation, certification ACERMI)• Les bonnes pratiques quant à l'utilisation des matériaux biosourcés dans la construction : comment éviter les pathologies ?• Temps d'échanges	AQC <i>Sylvain MANGILI</i>
15h30-15h45	Pause	
15h45-17h15	Les outils à disposition des ambassadeurs (1h30) <ul style="list-style-type: none">• Présentation du Centre de Ressources de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Ville Aménagement Durable• Outils à disposition : fiches techniques, plateformes, études...• Bilan de connaissances autour d'animations ludiques	VAD <i>Claire VILASI</i>
17h15-17h30	Temps d'échanges (15 min)	

10/09/2020

MATIN : la terre crue

09h00-12h30	La Terre Crue (visite aux Grands Ateliers de Villefontaine) (3h30) <ul style="list-style-type: none">• La filière terre crue au niveau national et régional• Découvertes et architectures en terre crue• Atelier pratique, test Carazas• Techniques constructives, présentation du matériau terre• Règlementation et guides des bonnes pratiques• Points de vigilance et perspectives de développement	AMACO <i>Aurélie VISSAC</i>
-------------	--	---------------------------------------

12h30-14h30	Pause	
--------------------	--------------	--

APRÈS-MIDI : visite d'opérations

14h30-16h00	Présentation d'une opération en terre crue (1h30) <ul style="list-style-type: none">• Visite du domaine de Villefontaine (à 10 minutes des Grands Ateliers)ou• Visite de la Maison pour tous à Four (à 15 minutes des Grand Ateliers)	AMACO <i>Aurélie VISSAC</i>
-------------	--	---------------------------------------

16h00-16h30	Conclusion et évaluation (30 min)	
--------------------	--	--

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2020 – Action n° 20-264

Pour les agents de l'État, merci de vous inscrire via le lien suivant
http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=15757

Pour les agents des collectivités, merci de saisir ce bulletin informatiquement et de le retourner au CVRH au plus tard le
jour de la date de limite d'inscription à l'adresse
meddit.cvrh-clermont.cmrh.forcq.d.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

LA FORMATION : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION BATIMENT-CONSTRUCTION
Ambassadeurs des matériaux biosourcés

CVRH concerné : **CVRH de Clermont-Ferrand**
Chef de projet : **Magali SAUVANT**
Dates de la formation : **du 07 au 09 octobre 2020**
Date limite d'inscription : **16 septembre 2020**

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) :

oui

non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTES-MCTRCT <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases informatiquement)

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service